RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

ARA	ART	HRITE

2. Composition qualitative et quantitative

Une seringue de 5 mL contient :

Substance(s) active(s):

Acide oléique	 43,75 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Gel injectable.

4.1. Espèces cibles

Veaux non ruminants.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux non ruminants :

- Traitement adjuvant des arthrites septiques en complément d'un traitement antibiotique approprié.

4.3. Contre-indications

Non connues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.
i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal
Aucune.
ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux
Aucune.
iii) Autres précautions
Aucune.
4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)
L'injection de la spécialité par voie intramusculaire peut occasionner des lésions inflammatoires au site d'injection cliniquement sans conséquence. Ces lésions disparaissent 4 jours après la dernière administration.
4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte
Sans objet.
4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions
Non connues.
4.9. Posologie et voie d'administration
87,5 mg d'acide oléique, 54 mg d'acide palmitique et 40 mg d'acide stéarique, soit 10 mL, à la première administration, par injection intramusculaire dans l'encolure puis 43,75 mg d'acide oléique, 27 mg d'acide palmitique et 20 mg d'acide stéarique, soit 5 mL, lors des 4 injections suivantes à 48 heures d'intervalle.
4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire
Non connu.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Agent anti-inflammatoire non stéroïdien, association d'acides gras.

Code ATC-vet: QM01A.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

La spécialité est constituée d'acides gras. Administrée par voie intramusculaire, elle agit par inhibition de phénomènes observés dans les réactions inflammatoires (production des leucotriènes et dégranulation des mastocystes).

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non connues.

6.1. Liste des excipients

Acide caprylique

Acide caprique

Acide laurique

Acide myristique

Huile d'arachide

Hydroxyde de sodium

Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver à l'abri de la lumière.

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Seringue polypropylène Piston polypropylène Joint caoutchouc naturel de type II Embout caoutchouc naturel de type II

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LEXMOOR
497 AVENUE DE LA MASSANE
ZA DE LA MASSANE
13210 ST REMY DE PROVENCE
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9364929 0/1998

Boîte de 10 sachets de 6 seringues de 5 mL Sachet de 6 seringues de 5 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

03/04/1998 - 11/01/2013

10. Date de mise à jour du texte

17/04/2018